

## Conseils d'entretien de vos bijoux et montres :

- Les bijoux s'abîment entre eux par frottements ou entrechoquements, les coups répétés ou chocs sur votre bijou le patineront et le marqueront de votre vie.
- Certaines mailles ou façons sont très fragiles (notamment les pièces creuses, les mailles cordes, anglaises, tresses etc., les créoles et joncs rigides ...) et requièrent beaucoup de vigilance dans leur utilisation.
- Il est conseillé de les retirer pour dormir et se doucher.
- Nous vous conseillons de faire vérifier l'état de votre bijou et le serti des pierres une fois par an.
- L'aspect des perles peut être altéré par la transpiration, le parfum, les crèmes pharmaceutiques et les produits cosmétiques. Le réenfilage fait partie de l'entretien normal d'un bijou en perles, il est donc recommandé de l'effectuer régulièrement.

# BIJOUTERIE DES FIANCES

Bijoutier - Joaillier - Horloger

20 RUE THIERS

27500 PONT AUDEMER

Tel : 02.32.41.45.16.

E-mail : [contact@bijouterie-des-fiances.fr](mailto:contact@bijouterie-des-fiances.fr)

### Garantie :

- 2 ans sur les montres achetées en magasin (sur le mouvement). Sont exclus boîtier, bracelet, verre et remontoir.
- 6 mois sur la bijouterie contre les vices de fabrication après expertise du fabricant. La garantie ne couvre pas l'usure due à l'utilisation normale, ni la casse ou la déformation (dommages causés par l'acheteur dus à des circonstances accidentelles).

### Non couvert par la garantie :

#### Pour les montres :

- La pile et sa durée de vie
- Les dommages causés au verre, bracelet, cadran, aiguilles, bouton poussoir
- L'usure normale et le vieillissement
- Les dommages résultants d'une cause externe au produit (accident, choc, immersion, choc thermique suite à exposition sous l'eau chaude dilatant les joints etc.)
- Les dommages causés par l'intervention d'un tiers en dehors de notre horloger
- Les dégâts provoqués par la négligence découlant d'une utilisation incorrecte ou abusive, le manque de soin, l'inobservation du mode d'emploi ...

#### Pour les bijoux :

- L'usure normale et le vieillissement
- Les dommages résultants d'une cause externe au produit (accident, choc, ...)
- Les dommages causés par l'intervention d'un tiers en dehors de notre bijoutier.
- Les dégâts provoqués par la négligence découlant d'une utilisation incorrecte ou abusive, le manque de soin, l'inobservation du mode d'emploi ...

### Certificat d'authenticité :

Chacun de nos bijoux en or sont accompagnés d'un certificat d'authenticité ou une facture. Vous y trouverez le descriptif de votre bijou.

### Echange :

Vous pouvez changer d'avis, nous échangeons votre article non porté et remis dans son écrin ou sa pochette d'origine ainsi que tous les documents joints lors de l'achat (certificat, facture, mode d'emploi ...), sous 1 mois (Voir conditions en magasin).

### Services

- Changement de pile (et contrôle d'étanchéité selon marque).
- Rhodiage : Permettra de protéger et de redonner toute sa brillance à votre bijou en or blanc ou gris.
- Enfilage : Les perles sont montées sur des fils qui peuvent s'abîmer dans le temps. Pensez à faire réenfiler votre collier.
- Réparation des montres et bijoux.
- Nettoyage à ultrason et polissage des bijoux achetés dans notre magasin.
- Gravure (alliances, identités, chevalières, médailles ...)
- Perçage.

